



GÉRER EFFICACEMENT LES SINISTRES DE A À Z

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

La gestion du sinistre de A à Z

Lors de la survenance d'un sinistre, il est essentiel de se poser les bonnes questions afin de suivre efficacement le dossier, et ceci au regard des enjeux de chaque interlocuteur. Connaître et comprendre les règles de l'assurance permet d'optimiser les délais de traitement et les coûts relatifs à ces délais. Communiquer avec les assureurs et informer les locataires sur les principes en matière de sinistre permet d'éviter les litiges.

PUBLIC

Responsable de la gestion locative, d'agence ou cadre chargé de la souscription des contrats d'assurance du propriétaire bailleur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les principaux mécanismes de l'assurance habitation
- › interpréter les clauses du contrat d'assurance
- › utiliser les mécanismes de l'assurance afin d'optimiser les relations entre le locataire, les intervenants internes à l'organisme et l'assureur
- › conduire efficacement un dossier d'assurance.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques, réglementaires et de temps d'échanges. Des travaux sont proposés aux participants à partir de cas concrets et des contrats d'assurance.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas CHARTIER ou Thierry CURT, Consultants-formateurs, expert en assurances.

DATES DES SESSIONS INTER

- les 26 et 27 janvier 2026 - Distanciel
- les 13 et 14 avril 2026 - Distanciel
- les 18 et 19 juin 2026 - Distanciel
- les 29 et 30 octobre 2026 - Distanciel
- les 29 et 30 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

L'environnement de l'assurance

- qu'est-ce que l'assurance ? les différentes branches de l'assurance, la distribution de l'assurance
- qu'est-ce qu'un contrat d'assurance ? l'architecture du contrat d'assurance, les pièces contractuelles, le fonctionnement des clauses d'un contrat d'assurance
- quels sont les biens garantis dans les contrats d'assurance ? la notion de bâtiment assuré, les autres biens assurés

Les mécanismes du contrat d'assurance

- qui couvre quoi ? le champ d'application des contrats du locataire et du bailleur ainsi que leurs limites
- qu'est-ce qui a changé depuis la loi ALUR ?
- les règles de la gestion des sinistres
- quelles sont les pièces nécessaires au dossier ?
- comment faire sa déclaration de sinistre ?
- quelles sont les règles de l'expertise ?
- comment l'assureur indemnise-t-il ?
- comment gérer les refus ou les freins des assureurs ?

L'étude des garanties des contrats d'assurances

- l'étude des garanties dommages, pertes indirectes et frais annexes, des contrats du locataire et propriétaire :
- l'incendie
- le vol, le vandalisme
- les intempéries
- le dégât des eaux - la convention IRSI

Aborder les situations difficiles avec les locataires, les experts et les assureurs, en associant les techniques relationnelles et de négociation

- comment communiquer avec les locataires en matière d'assurance ?
- comment aborder les situations difficiles liées aux sinistres ?

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.